

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **35 (1964)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

PJ4

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 5 Mai 1964

## SOMMAIRE

L'année de l'Expo — L'aménagement du port de Bourogne  
Le trafic transalpin et le Jura — Offre de terrain industriel — Le marché du travail

### L'année de l'Expo

*Les 150 membres de l'ADIJ, qui assistaient, le 2 mai à Porrentruy, à l'assemblée générale annuelle de l'Association, ont applaudi M. René Steiner, président, quand ce dernier a déclaré en conclusion de son allocution de bienvenue :*

*« 1964 sera l'année de l'Exposition nationale. Elle est ouverte depuis avant-hier. Ce que nous en savons déjà nous permet de dire que ce sera une réussite et que ses visiteurs y prendront conscience de ce qu'est leur pays, des vertus et des faiblesses de son peuple. Ils prendront conscience aussi du rôle qu'ils ont à jouer, comme individus et comme citoyens, pour assurer le plein épanouissement de l'homme dans une société où tous sont solidaires parce qu'ils détiennent tous une parcelle de la souveraineté nationale. Les objectifs qui jalonnent la route du progrès matériel et moral ne pourront être atteints que dans un esprit de collaboration, de tolérance et de respect mutuel. »*

*Ils ont également accepté à l'unanimité le programme d'activité que le comité avait élaboré dans sa dernière séance et qui comprend les 9 points suivants :*

#### 1. Législation

*Etude des projets de loi cantonaux et de leur répercussion sur l'économie et le développement du Jura. Défense de l'économie jurassienne en général.*

#### 2. Question jurassienne

*Promouvoir toute solution qui sauvegardera l'unité des 7 districts jurassiens.*

#### 3. Voies de communication

*Poursuivre nos efforts en vue de*

- l'aménagement de la ligne Bâle-Bienne comme voie d'accès du Lœtschberg ;*
- son équipement en double voie de Bâle à Bienne ;*
- la suppression du supplément de tarif entre Moutier et Longeau ;*
- la revalorisation de la ligne de Delle ;*
- la transformation de la gare de Sonceboz ;*